

**Communiqué de presse  
Paris, le 28 février 2017**

*Protocole d'accord*

## **Le Syndicat des biologistes obtient une réunion de travail avec la CNAMT sur la prévention et le dépistage fixée au 4 avril 2017**

Sans préjuger des résultats des discussions qui vont s'engager, cette étape est un résultat très positif pour le Syndicat qui a multiplié les efforts pour que les biologistes intègrent enfin le champ du dépistage et de la prévention dont ils étaient inexplicablement exclus jusqu'ici. *« Nous appelons tous les biologistes et leurs représentants à se mobiliser pour faire aboutir ces négociations qui portent sur un thème central pour l'amélioration de la santé publique »* précise Jean-Louis Pons, membre du bureau national du SDB, en charge de ce dossier.

### **La prévention : Une priorité pour la profession**

Depuis sa création, le SDB est mobilisé sur l'implication des biologistes médicaux dans le champ du dépistage et de la prévention. *« Ce n'est pas une nouveauté pour le biologiste »* insiste Jean-Louis Pons. En effet, prévenir une pathologie est le principe même du rôle du biologiste. Réaliser un examen de biologie pour identifier une glycémie et anticiper son éventuelle évolution vers un diabète ou mesurer une créatinine pour prévenir d'une maladie rénale est déjà dans le champ de la prévention.

D'autre part, le syndicat a mené plusieurs années de suite une campagne de dépistage gratuit du VHC. Il ajoute que *« c'est cette action résolue qui a permis d'inclure, lors de la prolongation du protocole d'accord, à l'automne 2016, la mesure sur les actions de dépistage et de prévention, obligeant ainsi les équipes de l'Assurance maladie à passer des paroles aux actes »*. Nous sommes très heureux que les autres représentants de la profession nous aient rejoints dans cette démarche qui ouvre un nouveau champ pour la biologie médicale du XXI<sup>e</sup> siècle.

### **Un nouveau champ d'action pour la biologie du XXI<sup>e</sup> siècle**

Il restait à lancer concrètement la démarche. *« Nous espérons que la réunion du 4 avril marquera le début d'une nouvelle ère en ce qui concerne le rôle des biologistes médicaux en matière de dépistage et de prévention »*. Plus encore qu'il y a quelques années, la prévention et le dépistage sont au centre des politiques de santé et de la restructuration de notre système de santé. *« Dégager un budget pour développer la prévention est une source d'économie considérable et avant tout une source d'amélioration de la santé publique, »* conclut Jean-Louis Pons.

#### **Contacts Presse**

LauMa communication

Laurent Mignon - laurent.mignon@lauma-communication.com - tél : 01 73 03 05 20

Emmanuelle Klein - emmanuelle.klein@lauma-communication.com - tél : 01 73 03 05 22